

RIB pour vos virements ponctuels ou permanents

Association DROIT DE CITE à la CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC

Identification du compte pour une utilisation nationale

11315	00001	08016358872	13
Code établissement	Code guichet	N° de compte	Clé RICE

<i>Domiciliation</i>	BIC
Caisse d'Épargne CEPAC (00001)	CEPAFRPP131

IBAN

FR76	1131	5000	0108	0163	5887	213
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	------------

Pour aider les animaux sans maître, aidez l'ARCHE DE NOE.

Parce qu'elle accueille sans compter nos compagnons à quatre pattes, parce qu'elle remplit sans contrepartie pourtant légitime une vraie mission de service public, parce que pour les animaux sans maître c'est un tremplin pour retrouver un foyer, parce qu'elle offre une alternative à l'euthanasie de masse pratiquée dans les fourrières intercommunales à grand renfort de deniers publics, parce qu'elle n'a jamais participé au programme d'euthanasie massive sur lequel ont prospéré pendant deux décennies les refuges-fourrières de l'île, un programme qui a conduit en 20 ans à doubler le nombre d'euthanasies animales par habitant (une euthanasie pour 153 habitants en 1998 contre 1 euthanasie pour 87 habitant en 2015) dans le cadre d'une politique de gestion de l'errance économiquement contestable et sanctionnable d'inefficacité puisqu'elle n'a pas atteint son objectif premier : diminuer l'errance animale à la Réunion.

162 055 chiens et chats ont ainsi été méthodiquement supprimés sur fonds publics, sur la base de conventions conclues entre les EPCI et les vétérinaires, dans l'indifférence générale entre 1998 et 2018, soit l'équivalent de la population humaine de la ville de Saint-Denis. Un palmarès auquel il faut ajouter les quelque **120 000** cadavres de chiens et chats ramassés sur la voie publique sur la même période et enfouis pendant des années dans la décharge saturée de la Rivière Ste-Etienne avant la mise en service de l'usine d'incinération. Et alors que des milliers de bêtes continuent d'être euthanasiées à une cadence infernale, les campagnes de stérilisation restent sporadiques, inadaptées et très en deçà des besoins.



MERCI INFINIMENT D'AVOIR SIGNE LA PETITION QUE NOUS AVONS MISE EN LIGNE EN JUILLET 2019 CONTRE L'EXTENSION DE LA CAPACITE DE LA FOURRIERE DE LA CIREST A SAINT ANDRE (ILE DE LA REUNION).

Vous êtes plus de 20 000 à nous aider à faire le poids contre ce projet.

Astrid PUISSANT pour DROIT DE CITE à SAINTE ANNE (ILE DE LA REUNION)

70 RN2 – 97437 SAINTE ANNE – Tél. 0692 36 28 09 – email : droitdecite.association@orange.fr